

POINT COM

Bulletin municipal de Bonnétable • Janvier 2016

BONNETABLE



04



06



08



13



17



21

03 Editorial

Le mot du Sénateur-Maire

04 Vie de la commune

Services techniques, la mise en musique des décisions !

06 Vie des écoles

Zoom sur l'école primaire publique, place d'Armes

08 Vie des écoles

École du Sacré Cœur, une année de temps forts !

09 Vie de la commune

Évolution de la TNT en 2016, ce qu'il faut savoir

10 Vie de la commune

www.bonnetable.net, le site internet de la ville !

11 Vie de la commune

Zoom sur...

12 Vie de la commune

Disparition de 21 tilleuls devant l'église et la mairie

13 Vie de la commune

Réaménagement des extérieurs de la mairie et de l'église

14 Vie de la commune

Transferts de compétences, policier intercommunal

15 Vie de la commune

Permis de lotir gel des éventuelles demandes sur Bonnetable

16 Vie de la commune

Rénovation, parkings et pistes cyclables

17 Vie de la commune

Restauration des Abat-Sons de l'église Saint-Sulpice

18 Vie de la commune

Les grilles du parc du château sauvegardées

19 Vie de la commune

Château de bonnetable, 2 cartes postales tombées du ciel !

20 Vie de la commune

Ronds-points départementaux, on laisse tomber

21 Commémoration

5 décembre, Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

22 Vie de la commune

Repas des cheveux argentés, le plein de bonne humeur

23 Vie de la commune

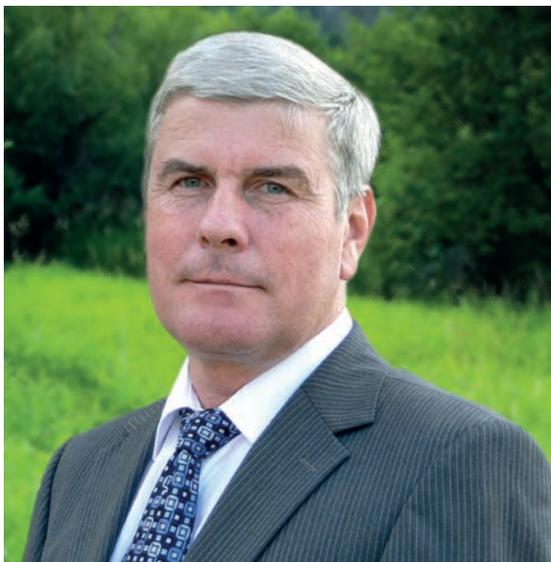
Association les petits comédiens, une nouvelle troupe de jeunes comédiens à Bonnetable !

24 Calendrier

Les prochains événements Mariages / Naissances

Directeur de la publication : Jean Pierre Vogel**Crédits photos :** François Bellanger, Alain Godet, Manuela Gouet, Thierry Lemonnier**Contributeurs (teurs) :** Jean Pierre Vogel, Geneviève Bellanger, Patrick Corbin, Manuela Gouet, Rose-Marie Guillopé, Christine Luna, Marie-Laure Pléver, Thierry Lemonnier.**Création graphique et impression :** Imprimerie CRES à Bonnetable - 02 43 29 31 57

LE MOT DU SÉNATEUR-MAIRE



Je reçois sur rendez-vous à la mairie, et peux aussi me déplacer à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Nous allons poursuivre nos efforts pour améliorer l'attractivité et le dynamisme de notre commune. Si le budget le permet, nous envisageons un réaménagement complet des abords de l'église et de la mairie.

“

Chères Bonnétabliennes, chers Bonnétabliens,

En entrant dans cette nouvelle année 2016, nous ne pouvons manquer d'avoir une pensée empreinte de compassion pour les familles et les victimes des attentats perpétrés en 2015. A notre niveau, nous devons rester unis et porter haut les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Sur notre commune, au lendemain des attentats du 13 novembre, plusieurs actes de vandalisme (certainement sans rapport) ont eu lieu, commis par un groupe de 4 jeunes qui ont pu être interpellés grâce à l'excellente et très rapide enquête de nos gendarmes. Ce sont plusieurs milliers d'euros de dégâts qui seront réclamés lors de leur procès qui aura lieu dès le début de janvier.

Ces comportements ne sont pas acceptables et le programme

d'installation de plusieurs caméras de vidéo-protection va être déployé en centre-ville en 2016, avec l'accompagnement de la gendarmerie et de la police intercommunale.

Par ailleurs, en relation avec la nouvelle Union Commerciale, nous serons amenés à régler la durée de stationnement (pour une quinzaine de places de parking) sur la place du marché. En effet, de nombreuses voitures "ventouses" empêchent une fluidité du stationnement et cela gêne le commerce du centre-ville. D'autant plus que les parkings du château et de la rue de Rosay sont désormais praticables et éclairés.

Nous allons aussi poursuivre nos efforts pour améliorer l'attractivité et le dynamisme de notre commune. Si le budget le permet, nous envisageons un réaménagement complet des abords de l'église et de la mairie.

Enfin, nous devrions avoir rapidement les résultats de l'étude "diagnostic des réseaux d'assainissement" qui nous permettront une programmation des travaux urgents, afin de limiter les risques d'inondation dans certains quartiers. Mais aussi de pouvoir envisager les travaux de rénovation des trottoirs.

Que cette nouvelle année 2016 soit la concrétisation de tous vos projets.

Meilleurs vœux 2016 : de santé, de bonheur et de prospérité.

Jean Pierre Vogel

Sénateur

Maire de BONNETABLE

SERVICES TECHNIQUES

LA MISE EN MUSIQUE DES DÉCISIONS !

Le Sénateur-Maire Jean Pierre Vogel illustre les propos directs qu'il tient en Conseil municipal, dans une totale transparence. Cela se traduit sur le terrain par différentes mises en chantier visibles par la population qui constatait naguère une apathie communale. En compagnie d'Alain Godet, 1^{er} adjoint, nous vous livrons en images l'éventail des réalisations effectuées depuis le dernier bulletin.



Encaissement dans l'impasse Charles de Gaulle



Pose de bordures rue de La Prairie pour créer un passage piétons



Taille des tilleuls avenue du 8 mai



Pose de panneaux dans certains chemins communaux



Abattage des arbres devant la mairie



Abattage des arbres du parking de l'église



Création d'un parking à l'école élémentaire
côté rue Brombacher



Rénovation et peinture dans le bâtiment
RASED à l'école élémentaire



Découpe pour des étagères dans une classe
à l'école élémentaire



Enlèvement des barrières rue de Rosay



Marquage au sol du parking face au château



Marquage au sol des bandes cyclables
avenue du 11 Novembre

ZOOM SUR...

L'école primaire publique, place d'Armes



Implantation des barrières

RÉTROSPECTIVE SUR LES ÉCOLES : LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES ENFANTS !

La municipalité de Bonnétable a procédé à un certain nombre de travaux dans les écoles maternelle et élémentaire pendant l'année 2015. En application du principe de parité de financement, l'école privée du Sacré-Coeur a bénéficié d'une participation financière de la commune de Bonnétable, pour ses dépenses de fonctionnement.



Nouvelle aire de jeux

La commune a réalisé plusieurs chantiers durant ces derniers mois : réaménagement aux abords de l'école élémentaire publique, rafraîchissement de l'aire de jeux à l'école maternelle, de même que l'aménagement d'un patio. L'espace dédié au RASED (Réseaux d'Aides

Spécialisées aux Elèves en Difficultés) a lui aussi été rénové et l'arrière-cour de l'école élémentaire est terminée.

Un équipement similaire est également prévu aux abords de l'école privée.



Aménagement autour de l'école

DU NOUVEAU À LA GARDERIE !

Depuis le 1^{er} septembre, la garderie municipale de l'école élémentaire s'est transformée en Accueil Périscolaire conventionné par la Caisse des Allocations Familiales (CAF). David, Marie et Mélanie vous attendent de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Les enfants pourront lire, jouer ou encore se détendre en toute quiétude dans le nouvel espace lecture !

Du côté de la maternelle, vous retrouverez également Hélène et Morgan à la garderie municipale de

cette petite école, pour des activités toujours aussi ludiques à destination des plus petits !

Nouveautés également du côté des tarifs : dorénavant le coût de la garderie sera calculé en fonction de votre quotient familial CAF à savoir : Q.F. Inférieur à 1000 => 0.70 € la demi-heure ou Q.F. supérieur à 1000 => 1 € la demi-heure.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 02 43 29 30 20.

LES ÉLÈVES DE BONNÉTABLE MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON !

Sensibilisés à la cause, les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont bien mobilisés pour le Téléthon. Les différentes animations : vente de crêpes et de gâteaux, de porte-clés, de décorations en pâte à sel réalisés pendant les Temps d'activités périscolaires ont permis de récolter des dons.

Un grand merci à nos petits bénévoles !



Téléthon 2015



Les enfants des classes de CP de Mme Guillouet, de M. Hubert et de la classe ULIS de Mme Dodin

OPÉRATION "UN ARBRE POUR LE CLIMAT" : PARTICIPATION CITOYENNE DES ÉLÈVES !

La Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21) s'est tenue à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015. Elle a abouti à un accord mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de cet événement historique, la France, et derrière elle ses territoires, a montré toute sa détermination à préserver notre planète.

Les enfants de France ont été invités à manifester leur engagement avec leurs enseignants et les municipalités. La plantation effective d'un arbre pour le climat, aux alentours du 25 novembre 2015, a pris tout son sens, y compris symbolique, le jour de la Sainte Catherine car chacun sait qu'à la Sainte-Catherine, tout bois prend racines !

Dans ce cadre, ceux des écoles de Bonnétable ont ainsi planté, avec l'aide des services techniques de Bonnétable et M. Boulay (du jardin potager), quelques arbres et arbustes devant l'école maternelle, dans la cour de l'école élémentaire et dans le Parc du Château.

INFORMATION

Conformément à la consigne du Ministère de l'Éducation Nationale, tous les établissements scolaires de Bonnétable ont procédé à deux exercices de sécurité avant les vacances de Noël. Cette disposition fait suite aux événements tragiques qui ont touché Paris, le 13 novembre 2015. Selon les instructions du "Plan particulier de mise en sûreté", ils ont consisté en l'évacuation incendie de leur établissement et la mise à l'abri ou le confinement en milieu sécurisé.



Les enfants des classes de CP de Mme Guillouet, de M. Hubert et de la classe ULIS de Mme Dodin



ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

UNE ANNÉE DE TEMPS FORTS !



LE GRAND PROJET DE L'ANNÉE EST INTITULÉ "LE CONTE DANS TOUS SES ÉTATS"

Au fil des semaines, les enfants partiront à la découverte des contes : lecture et écriture. Chaque classe travaillera avec les bibliothécaires du centre Mazagran qui nous proposent de découvrir les œuvres d'un auteur de littérature jeunesse. Le conte y aura toute sa place. En attendant, les enfants de moyenne section (MS), grande section (GS) et du cours préparatoire (CP) s'y retrouvent tous les mois. Ils apprennent à apprécier les livres, à découvrir l'écrit et à se repérer sur les étagères.

DÉVELOPPER LE BIEN VIVRE

Cette année, l'équipe enseignante a décidé d'aller encore plus loin dans le travail en groupes et la différenciation pédagogique, en lissant les emplois du temps de la GS au CM2. En fonction de sa progression à un moment fixé,



l'élève peut aller d'une classe à l'autre pour reprendre ce qui n'est pas acquis, ou se perfectionner.

Suite à la formation des enseignantes sur le thème de la coopération, et pour donner du sens au nouvel enseignement du programme "Éducation morale et civique", les concepts de bilan météo et de conseil de coopération se mettent en place dans toutes les classes. Dans le premier,



les enfants s'expriment chaque soir, pendant 5 minutes, sur le ressenti de la journée. Verbaliser leurs émotions leur permet de se sentir écoutés. Dans le second, pour bien vivre ensemble, le conseil réunit les élèves d'une même classe chaque vendredi soir, pour toute l'école mais sous des formes diverses en fonction de l'âge des enfants. Ils attendent ce moment avec impatience et sont très heureux là aussi d'avoir un temps de parole privilégié.

UN LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC L'EHPAD DE BONNETABLE

Tous les ans, les élèves de notre école rencontrent les personnes âgées de la maison de retraite. Le dialogue s'instaure en petits groupes autour d'une table. Les enfants sont invités à présenter des activités manuelles et

proposent aux résidents d'y participer. Ce support est souverain pour échanger sur les époques et perpétuer la mémoire. Projet intergénérationnel, il a pour objectif d'apprendre à mieux vivre ensemble en société, d'acquérir le sens des responsabilités, de la générosité et de la tolérance. Cinq rencontres sont prévues jusqu'en juin : confection de galettes et couronnes, carnaval sur le thème des contes, jardinage, lecture de contes et présentation de la danse de kermesse.

DES PROJETS PÉDAGOGIQUES À VENIR !

Avec une rencontre sportive à La Ferté-Bernard en compagnie d'autres écoles du secteur, ainsi qu'une sortie au Puy du Fou en fin d'année.

ET PUIS DES TRAVAUX

Car depuis début novembre, les enfants peuvent aller dans leurs nouvelles toilettes intérieures (créées dans l'ancien logement des sœurs). Un représentant de la Cénomane, propriétaire des locaux, s'est occupé du chantier qui a duré tout l'été, la Direction diocésaine ayant financé ces travaux.



ÉVOLUTION DE LA TNT EN 2016

CE QU'IL FAUT SAVOIR !



Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, les chaînes de la TNT diffuseront toutes en format MPEG-4 et le signal MPEG-2 s'éteindra. Qu'est-ce que ça signifie ? Qu'est-ce que ça change ? Vous avez peut-être entendu ou lu que certains téléviseurs et récepteurs de télévision ne seront pas compatibles... Pas d'inquiétude, la plupart des foyers sont déjà équipés pour recevoir la TNT en Haute Définition. Et pour les autres, il y a des solutions !

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Aujourd'hui, la plupart des chaînes émettent en format MPEG-2. Le MPEG-4 est une norme plus récente, plus performante et surtout compatible avec la Haute Définition.

Les 6 chaînes récentes émettent déjà en MPEG-4, et donc en HD : HD1, L'Équipe 21, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25.

Ce sont donc toutes les autres chaînes de la TNT qui passeront aussi au MPEG-4 dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, et ce sur tout le territoire national.

Qu'est-ce que ça change pour moi ?

Pour la majorité des foyers, pas grand-chose, mis à part que vous pourrez profiter de davantage de chaînes en HD, donc d'une meilleure qualité d'image et de son. Cependant, il est bon de savoir que certains équipements (anciens) ne sont pas compatibles avec le MPEG-4.

Suis-je concerné ?

Si vous payez un abonnement internet à votre fournisseur d'accès internet, pour recevoir la télévision par l'ADSL, la fibre optique ou le câble, vous n'êtes pas concerné par l'évolution de la TNT : votre équipement est compatible.

Si vous recevez la télé par le satellite, votre décodeur satellite doit être MPEG-4. Si vous recevez la TNT par voie hertzienne (via une antenne râteau) et que vous avez un téléviseur ou un décodeur doté d'un tuner HD (MPEG-4), votre équipement est compatible. C'est le cas de tous les décodeurs et téléviseurs commercialisés depuis le 1er décembre 2012, par exemple.

Comment puis-je vérifier mon équipement ?

Vous pouvez faire un petit test simple. Placez-vous sur la chaîne 7 ou 57. Si vous visualisez le logo «Arte

HD» à l'écran, alors c'est bon, votre équipement est compatible.

Sinon, votre équipement ne vous permettra plus de recevoir les chaînes HD à compter du 5 avril 2016.

Que faire si je suis concerné ?

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25-30 euros. Il est conseillé d'anticiper cet achat afin d'éviter toute rupture de stock dans les magasins !

Que dois-je faire le 5 avril 2016 ?

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne «râteau» devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler le 0970 818 818 (prix d'un appel local) ou allez sur le site www.recevoirlatnt.fr

Un fascicule reprenant toutes ces informations est mis gratuitement à votre disposition en Mairie.

La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

• Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : contactez-vous avec votre opérateur.
• Si vous recevez la télévision par ADSL (câble) ou par la fibre : votre équipement n'est pas compatible HD.

www.recevoirlatnt.fr
0970 818 818

TOUS À LA TNT EN HD

ANFR



WWW.BONNETABLE.NET

LE SITE INTERNET DE LA VILLE !

Nous vous rappelons que la Commune de Bonnetable dispose d'un site internet dont l'adresse est www.bonnetable.net et qu'il est au service de tous les habitants !

A LA CARTE !

Vous pourrez trouver toutes sortes d'informations, que ce soit la liste des associations, le menu de la cantine, ou bien encore la liste des commerçants et artisans de la commune. C'est un véritable outil au quotidien !

Vous y découvrirez également les animations à venir sur la ville ! A ce titre, merci par avance aux associations de nous transmettre leurs informations, leurs animations et leur affiche par mail à mairie@bonnetable.fr. Vous pourrez aussi prendre connaissance

des comptes rendu du Conseil Municipal et ainsi être au courant de toutes les décisions prises par vos élus. C'est véritablement un moyen de communication rapide et moderne entre les habitants et la Mairie.... Alors n'hésitez plus, connectez-vous !

ZOOM SUR...



Mélanie Duluart

Mélanie Duluart a rejoint l'équipe d'animateurs de la Mairie le 31 août 2015. Elle bénéficie d'un contrat d'avenir pour une durée de 3 ans et travaille 30 heures par semaine. Vous pourrez l'apercevoir sur la garderie, ainsi que sur la cantine et les temps d'activités périscolaires (TAP) à l'école élémentaire. Cette toute jeune animatrice de 18 ans, en cours de BAFA, a su complètement s'intégrer

tant auprès des enfants que de l'équipe d'animateurs. Bienvenue à elle !

Ida Laury renforce quant à elle l'équipe d'agents d'entretien de l'école élémentaire pour une durée d'un an et ce depuis le 31 août 2015 également, et à raison de 20 heures par semaine en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE). Conformément à la réglementation en vigueur, ce type

de contrat ouvre droit à une aide de l'État et à une exonération de cotisations patronales pour la ville de Bonnetable. De la part de nos petites têtes blondes, merci à Ida qui assure l'entretien quotidien de leurs classes !

Le service technique de Bonnetable vient aussi d'accueillir Denis Papouin et Eric Bothereau. Le premier exerçait déjà dans le bâtiment, tandis que le second a suivi une formation d'agent technique. Ils sont arrivés tous les deux le 13 octobre 2015, toujours pour un CAE d'une durée d'un an, à raison de 20 heures chacun par semaine. Ils sont chargés de rénover le parc immobilier de la commune : isolation, revêtements muraux et sols, peintures de la salle des mariages de la mairie, l'annexe qui sera mise à disposition d'associations, et le foyer Saint-Sulpice où les travaux sont plus conséquents. Ce sont des agents très polyvalents qui auront l'occasion de nous faire voir leurs talents de peintres, électriciens, plombiers... Nous leur souhaitons bon courage dans cette mission !



Ida Laury



Denis Papouin et Eric Bothereau



DISPARITION DE 21 TILLEULS

devant l'église et la mairie

Une première alerte sur la fragilité des tilleuls de l'église et de la mairie avait été lancée par nos employés lors de l'élagage à l'automne 2014.

Ne voulant prendre aucun risque face à une dangerosité possible, notamment pour les habitants, nous avons donc demandé (début 2015) à un expert forestier d'établir un diagnostic sanitaire dont la conclusion est sans appel : **« Compte tenu de l'évolution sanitaire régressive portant sur la totalité des sujets observés (réduction cyclique des couronnes de branches, dépréciation physiologique générale liée aux affections mécaniques constatées sur les troncs et embases (collet), et des nombreux chocs subis (véhicules,**



travaux de type VRD...) en plus des impacts des revêtements, il convient d'intégrer le principe d'une coupe de l'ensemble des sujets à court terme ». C'est la raison pour laquelle nous avons fait procéder à la coupe de ces tilleuls par nos services dès octobre 2015.

Puis, nous avons eu la désagréable surprise de constater mi-novembre qu'un tilleul, face au cimetière, était tombé sur le trottoir en abimant le mur de la propriété voisine. Heureusement que c'était après la Toussaint, car il aurait pu y avoir des blessés !

Par mesure de précaution, nous allons donc à nouveau faire procéder à une expertise de l'ensemble des arbres des avenues du 8 Mai 1945 et du 11 novembre 1918, de la rue du cimetière et du Jardin Public. Nous espérons que leur état de santé sera meilleur. **En tout état de cause, il sera replanté le double d'arbres disparus, dans le parc face au château.**



RÉAMÉNAGEMENT DES EXTÉRIEURS

DE LA MAIRIE ET DE L'ÉGLISE



Suite à la disparition des tilleuls, aux abords de la mairie et de l'église, le Conseil Municipal a souhaité mettre à l'étude la faisabilité du réaménagement de ces espaces, mais aussi réfléchir sur la mise en place d'un plan de gestion raisonné de l'ensemble des espaces verts de la Commune, afin d'améliorer le cadre de vie des Bonnétabliens.

Pour ce faire, nous serons accompagnés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe).

Le CAUE est un organisme d'utilité publique et il est chargé de promouvoir les politiques qualitatives de l'architecture, de l'aménagement et du développement au travers, notamment, de l'exercice de sa mission de conseil et d'accompagnement des collectivités.

Cet accompagnement se traduira par :

- une lecture paysagère de la Commune, analyse et inventaire qualitatif de l'existant,
- des préconisations paysagères et d'entretien (choix des végétaux adaptés, plan de désherbage...),
- un diagnostic urbain et paysager : pour les entrées de ville, les espaces publics et les liaisons douces,
- un recensement des secteurs à enjeu (en lien avec la mobilité, le fonctionnement des équipements publics, embellissement paysager) et possibilités d'évolution et d'aménagement.

Mais, naturellement, nous ne pourrions procéder aux réalisations préconisées qu'en fonction des finances que nous aurons pu épargner en 2015. Car il n'est pas question de faire de nouveaux emprunts !



TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

POLICIER INTERCOMMUNAL



L'ancien policier municipal a fait valoir ses droits à la retraite en août 2014. Dans la droite ligne des transferts opérés depuis un an, le recrutement du nouveau policier a donc été réalisé au niveau intercommunal.



Quels sont vos nom, prénom, âge et qualité ? Marié, des enfants ?

Emmanuel Coudreuse, 46 ans, marié, 2 enfants, je suis agent de police municipale depuis 25 ans, actuellement au grade de brigadier-chef principal et je travaille donc pour l'intercommunalité.

D'où venez-vous et quel est votre parcours ?

Né à Sablé, je suis entré dans la police municipale à 21 ans et parti en région parisienne à cette époque-là. Ensuite, je suis allé à Nantes, puis Avrillé et je viens de Varades (44).

Pourquoi avez-vous choisi Bonnétable ?

C'est une volonté de rapprochement familial : parents et beaux-parents, et puis aussi pour la scolarité de ma fille. J'ai répondu à une annonce parue dans une revue spécialisée, mais il y en a aussi sur Internet. Ensuite il y a eu un entretien, mais tout est allé assez vite et je suis là depuis le 5 octobre.

Qui est votre patron et quelle est votre feuille de route ?

C'est Géraldine Vogel en tant que Présidente de la communauté de communes, mais ensuite chacun des maires est mon interlocuteur pour son territoire. En accord avec eux, nous avons convenu de beaucoup de prévention et de présence sur la voie publique, avec des patrouilles à pied dans Bonnétable et en véhicule sur le reste du terrain. Plus tard, nous ferons des rondes en VTT, peut être mixte avec la gendarmerie.

Qu'avez-vous déjà entrepris ?

J'interviens naturellement sur les 10 communes de Maine 301 et toutes mes patrouilles sont organisées par rapport aux besoins qu'il peut y avoir : sorties d'école, marché, surveillance dans les lotissements, maisons pavillonnaires. J'ai la cartographie bien en tête et je suis déjà intervenu par exemple pour des problèmes de chien de 1ère catégorie non-inscrits en mairie. J'ai fait évacuer plusieurs véhicules "ventouse" en retrouvant leur propriétaire, participé à la prévention suite aux vols à proximité des cimetières. Je travaille avec la gendarmerie mais aussi les services sociaux et la mission locale pour l'encadrement des jeunes mineurs.

Quelle est votre perception du territoire ?

Il est étendu et j'y suis 5 jours sur 7. Pour éviter une montée de la petite délinquance et des incivilités qui installent une ambiance d'insécurité, il est important que tout citoyen participe. De même, je souhaite que les gens n'hésitent pas à venir me voir.

Quelles sont les perspectives ?

Beaucoup de projets vont se mettre en place, dont la vidéo protection sur Bonnétable qui est un plus, même si elle ne peut pas résoudre tous les problèmes. Aujourd'hui le matériel est très performant. Le côté humain vient en complément et il est indispensable. Les pouvoirs de police du maire ayant évolué depuis quelques années, la police municipale a suivi le mouvement...

PERMIS DE LOTIR

GEL DES ÉVENTUELLES DEMANDES SUR BONNÉTABLE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit, pour la zone AUh que les opérations de lotissement "soient compatibles avec la capacité des équipements de la commune".



Or, la commune a été mise en examen par le Juge d'Instruction de Nantes, le 07 mai 2015, pour des faits d'abandon de déchets et de pollution des eaux du Tripoulin, **commis entre le 28 avril 2005 et le 19 novembre 2010.**

D'après l'expert, ces pollutions seraient générées par "les eaux usées des habitations non reliées au tout à l'égout... Un mélange des eaux usées / eaux pluviales rejetées sans traitement d'épuration par les déversoirs d'orage...".

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes empressés de faire réaliser une étude "diagnostic d'assainissement" il y a un an.

Cependant, la commune est convoquée devant le tribunal correctionnel en 2016.

Compte tenu de cette situation, il n'est plus question de délivrer un quelconque "Permis de Lotir" afin de respecter le PLU et pour ne pas aggraver cette situation qui aurait sans doute dû trouver des solutions depuis de nombreuses années.

RÉNOVATION

PARKINGS ET PISTES CYCLABLES

Dans le dernier numéro de *Bonnétable.com* (N°3), un article était consacré à l'aménagement et à la réfection des parkings : le parking du parc du château, le parking de la rue de Rosay. Depuis, un autre a été ouvert au stationnement : celui de la rue Saint-Nicolas, à l'emplacement de l'ancien garage Girot.

La ville s'était engagée à offrir aux Bonnétabliennes et aux Bonnétabliens un plus grand nombre de surface de stationnement. Le parking du parc du château, impraticable par son revêtement usé, poussiéreux et humide, comportait aussi beaucoup de nids de poule causés par de fortes pluies.



Il a reçu un nouvel enrobé beige, conforme à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Environ 3000 m² de surface ont ainsi été redistribués au stationnement.

Le parking de la rue de Rosay, proche du centre-ville, avait lui aussi besoin d'une réfection complète et d'une surface agrandie pour proposer un



plus grand nombre d'emplacements délimités. Avant sa restauration, ce parking offrait 26 places non stabilisées, poussiéreuses et marécageuses. Le bâtiment imposant qui le plombait a été démoli, offrant un nouvel espace et permettant d'offrir un nombre important de places : 62 standards et 3 destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Un enrobé parfait, une circulation facile et un éclairage moderne, de nouvelles plantations apporteront de la verdure à cet espace agréable.

L'ancien garage de la rue Saint-Nicolas, racheté par la commune, a été démoli. La partie métallique a été donnée à une entreprise de Bonnétable et réimplantée sur un autre site. La surface ainsi libérée a permis d'offrir une surface non négligeable au stationnement. C'est ainsi quelques 22 places nouvelles ont pris forme sur une aire très proche du centre-ville. Un nouvel enrobé avec un marquage au sol fera partie d'un futur projet.

Par ailleurs, la ville a pensé à la sécurité de nos amateurs de vélos. Et ils sont nombreux à emprunter les rues de Bonnétable. En particulier la longue avenue du 8 mai, située entre la place Saint-Etienne et le Super U, de même que la rue du 11 novembre. Pour chacune d'elles, nous avons créé



une piste cyclable dans les 2 sens de circulation. Ainsi délimitées, les voies offrent une protection à tous nos cyclistes, juniors et seniors.

Inutile de rappeler que la place Charles de Gaulle s'ajoute à toutes ces aires de stationnement restaurés, modifiés et agrandis. La ville de Bonnétable et vos élus se sont engagés à ce que le centre-bourg soit désencombré et se libère peu à peu, afin de faciliter l'accès aux commerces, à La Poste et aux banques, notaires, pharmacies, assurances et aux banques, nous sommes dans cette voie.



RESTAURATION DES ABAT-SONS

de l'église Saint-Sulpice

L'abat-son d'une église est constitué par l'ensemble des lames inclinées vers le bas qui habillent les baies des clochers. Contrairement à ce que son nom indique, il ne doit pas étouffer le son mais, au contraire, en laisser passer le maximum et le renvoyer vers le bas.

Sa fonction première consiste à protéger l'installation de fonctionnement des cloches des infiltrations d'eaux lors de pluies ou de tempêtes, ce qui augmente la durée de vie de la charpente et des équipements mécaniques.

Les abat-sons de l'église Saint-Sulpice de Bonnetable deviennent aujourd'hui dangereux et nécessitent un remplacement. Les lames sont réalisées principalement en bois de chêne et chacune d'elle est glissée dans un châssis, également en bois, assurant une bonne protection contre les intempéries. Les lames sont traitées et lasurées à la chaux afin de respecter l'ancienneté de l'église qui date de la première moitié du XIXe siècle.

A l'occasion de cette restauration, il nous est apparu nécessaire de protéger les planchers, appelés beffroi et poutres d'assise, contre la corrosion due à l'importante accumulation des fientes de pigeon. A ce jour, environ 30 cm d'épaisseur recouvrent le sol de leurs déjections. La technique utilisera la pose de grillages tout autour des baies, derrière les abat-sons, afin d'empêcher les oiseaux de se réfugier à l'intérieur.

Bien qu'elle ne figure pas parmi les bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques (ISMH),

notre église mérite une restauration conforme au patrimoine de Bonnetable, riche en histoire. La sauvegarde de nos édifices publics constitue également un devoir important pour notre mémoire collective.



LES GRILLES DU PARC DU CHÂTEAU SAUVEGARDÉES



C'est lors de la profonde restauration du château par Sosthène de la Rochefoucault, dans la seconde moitié du XIXe siècle, qu'est fabriquée l'imposante grille qui lui fait face, où s'étend l'immense parc public de la rue Leclerc.

Acette époque, la ferronnerie était un art et aucune soudure n'apparaissait sur l'ensemble. Tout était brut de forge et les assemblages étaient tenus par rivetage à chaud. Même les scellements de pose sur les murets étaient réalisés par le coulage de plomb. D'où les difficultés de travailler à l'identique aujourd'hui.



Au fil des ans, leur détérioration s'est insinuée et, au vu de leur mauvais état, beaucoup penchaient pour leur remplacement. Malgré l'ampleur des dégâts, d'autres proposaient de les restaurer et les conserver.

Suivant l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), confrontés à la mauvaise santé financière de la

commune, les élus ont tranché. Et, contrairement à une idée fausse qui commençait à circuler, il s'est bien agi d'une opération de restauration de l'ensemble de la grille du XIXe siècle. Un artisan local les a bichonnées au point qu'elles sont plus belles que neuves. Puis, il les a remises en place à l'identique. De même pour l'imposant portail d'entrée du parc, qu'on croyait disparu mais qui, conservé et rénové lui-aussi, complète cette grille originelle. Enfin, les murets ont été démontés, réalignés et consolidés.

La commune, soucieuse et attentive au prestigieux patrimoine historique qu'elle possède, vous livre donc avec plaisir cette grille monumentale de la rue du Maréchal Leclerc. Et, bien sûr, elle revêt sa couleur d'origine !



CHÂTEAU DE BONNÉTABLE

2 CARTES POSTALES TOMBÉES DU CIEL !

Il y a plusieurs semaines, le secrétariat de la mairie recevait au courrier l'exemplaire original de ces deux cartes postales que nous livrons volontiers en partage à tous les habitants de Bonnétable.



Malgré de multiples tentatives pour le joindre au téléphone, jusqu'au bouclage du magazine, nous ne sommes pas parvenus à entrer en contact avec ce mystérieux donateur. Nous ne saurons donc pas comment il les avait obtenues, ni depuis combien de temps, ou bien encore pourquoi il a décidé de s'en séparer. Sur la lettre d'accompagnement, ces quelques mots : "Je vous offre avec plaisir ces belles

cartes postales anciennes. Avec toutes mes meilleures salutations."

Pour cette raison, nous avons choisi de conserver secrète son identité, au moins tant que nous n'aurons pu échanger avec cette personne. Néanmoins, nous adresserons un exemplaire du présent bulletin à cet habitant de la Côte d'Or, afin qu'il soit vivement remercié pour son geste de générosité.

Ces deux très beaux témoignages vont rejoindre les archives de la mairie pour

compléter le fond de documentation, mais ils seront consultables sur demande !



RONDS-POINTS DÉPARTEMENTAUX

ON LAISSE TOMBER !

Pour des raisons d'économie, mais aussi de sécurité de ses agents communaux, la ville de Bonnétable a décidé de ne plus entretenir les 2 ronds-points sur la route départementale 301.

Bonnétable est endettée, pour de nombreuses années encore, à hauteur de plusieurs millions d'euros. Ce n'est un secret pour personne depuis la campagne des dernières élections municipales, au cours desquelles Jean Pierre Vogel avait éclairé les habitants sur la situation financière de la commune. Chacun connaît maintenant les mesures drastiques qui, adoptées unanimement par le conseil municipal et justifiées aussi par une baisse historique des dotations de l'État, se sont avérées incontournables pour le redressement de notre situation : passage en fiscalité professionnelle unique, transferts de compétences vers Maine 301, départs en retraite d'agents non-remplacés, avec d'autres à venir.

Une réorganisation des services s'est imposée avec l'arrivée de Manuela Gouet à la direction de la mairie. Sur sa feuille de route figure la traque systématique des économies par une chasse au gaspillage sous toutes ses formes. Dans cette logique désormais admise, il fallait s'intéresser à l'entretien des ronds-points situés sur la D301 à l'entrée de Bonnétable, ainsi



qu'à son croisement avec la route de Courcemont. L'objectif est double : d'une part, réaliser des économies et reporter l'activité de nos agents sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, d'autre part préserver leur sécurité mise en jeu notamment sur le massif circulaire où le trafic routier rend le travail humain particulièrement périlleux.

Par courrier recommandé en date du 17 septembre 2015, la commune a fait part de son souhait au Département de ne plus entretenir les aménagements paysagers et l'îlot central du giratoire, à compter du 1er septembre et malgré une convention signée par l'ancienne municipalité, pour ce dernier, sur une durée de 10 ans.

Après analyse et discussion, les services du Conseil départemental ont proposé de résilier cette convention à l'amiable et de convenir d'une répartition des

charges : le Département prendra pour lui la fourniture des gravillons de la minéralisation du giratoire, et la mise en œuvre sera exécutée une dernière fois par les services communaux. En ce qui concerne le carrefour de l'entrée sud de l'agglomération, il a été admis d'emblée que le Département assumera désormais l'entretien de l'îlot dans le respect de sa politique d'intervention : en clair, selon les goûts et les couleurs du moment !

De ce nouvel épisode, retenons que la négociation a une nouvelle fois payé, dans un engagement que ne mesuraient pas les élus de l'époque, peu soucieux par ailleurs d'une mutualisation rendue aujourd'hui indispensable, face à la promesse actuelle de ne pas augmenter l'imposition locale.

5 DÉCEMBRE

Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Cette journée d'hommage a été instaurée par le décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003. Il est signé des personnalités de l'époque : Jacques Chirac en tant que Président de la République, Jean-Pierre Raffarin alors Premier ministre, Michèle



Alliot-Marie à la Défense, le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy et Hamlaoui Mékachéra, secrétaire d'État aux anciens combattants. L'idée originelle prévoit qu'une cérémonie commémorative soit organisée à Paris, ainsi que dans chaque département. Bien entendu, Bonnetable adhère

chaque année à ce principe d'un hommage qui s'étend, entre autres, aux populations civiles françaises, victimes de massacres. La manifestation est traditionnellement précédée de l'assemblée générale de l'UNC présidée par Bernard Gaignard. Puis viennent le discours des élus et la dépose d'une



gerbe devant la stèle du souvenir. Il va sans dire que, marquée par la barbarie des récents événements parisiens, 2015 restera dans les mémoires parmi ceux qui justifient pleinement l'existence d'une telle commémoration.

Nous remercions Dominique Le Mèner, député et Président du Conseil Départemental de la Sarthe, d'avoir répondu à l'invitation du Sénateur-Maire.

REPAS DES CHEVEUX ARGENTÉS



LE PLEIN DE

BONNE HUMEUR !

Traditionnellement, nos anciens, âgés de 70 ans et plus, sont invités au repas des Cheveux argentés qui a lieu le premier dimanche d'octobre, dans la salle Mélusine à Bonnetable.



Cette année, comme à chaque fois, cette sympathique manifestation était organisée par la municipalité et le comité des fêtes. Au total, 160 convives

visiblement joyeux étaient au rendez-vous pour se régaler du menu et de la journée.

Moment convivial où bénévoles et élus assuraient le service, tandis que nos aînés par leurs chants et soutenus d'un orchestre en assuraient l'animation.

Instants émouvants au cours desquels Renée Grémy (95 ans) et Gustave Corbion (103 ans), les doyens de cette journée, étaient à l'honneur.

En 2016, rendez-vous le dimanche 2 octobre : prenez date !



ASSOCIATION LES PETITS COMÉDIENS

Une nouvelle troupe de jeunes comédiens à Bonnétable !



L'association "Les p'tits comédiens" a été créée le 27 juin 2015 par deux mamans, Christelle Kervella, la présidente, et Stéphanie Daigneau, la secrétaire. Elles recherchaient un atelier théâtre pour leurs enfants et, n'ayant pas trouvé, décident de créer l'association. Elles font appel à Séverine Lesage, professeur, comédienne et metteur en scène pour l'animation.

Aujourd'hui, le cours théâtral compte 19 inscrits de 6 à 13 ans séparés en 2 groupes. Les plus jeunes travaillent sur un extrait du "Journal de grosse patate" et les grands sur un extrait de "La Mère Noël". L'intérêt pour ces enfants est avant tout de travailler en équipe, s'exprimer en public, respecter l'écoute des uns et des autres, développer leur imagination et faire des jeux de voix. Ils répètent tous les mercredis de

17h00 à 18h00 pour le 1er groupe, puis de 18h00 à 19h00 pour leurs camarades. Ils ont déjà donné une représentation avant les vacances de Noël !

Un atelier fort intéressant pour ces jeunes enfants et ados, et peut être une future troupe pour accompagner nos amis des "Tréteaux de Malestable" !



Salle de l'atelier "théâtre" dans la mairie annexe entièrement rénovée par nos services techniques

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

JANVIER

- LUNDI 4 : **Bal**
 VENDREDI 8 : **Voeux du Maire + Cinéma**
 JEUDI 14 : **AG Génération mouvement de Bonnetable**
 VENDREDI 15 : **Don du Sang**
 SAMEDI 16 : **Repas des Sapeurs-Pompier**
 VENDREDI 22 : **Cinéma**
 SAMEDI 23 ET
 DIMANCHE 24 : **Théâtre "Les Tréteaux de Malestable"**
 JEUDI 28 : **AG Génération mouvement du Canton**
 SAMEDI 30 : **Choucroute UNC/AFN**

FÉVRIER

- LUNDI 1ER : **Bal**
 VENDREDI 5 : **Cinéma**
 SAMEDI 6 : **Soirée Fruits de mer Section Cyclisme**

- VENDREDI 12,
 SAMEDI 13 ET
 DIMANCHE 14 : **Belote Comité des Fêtes**
 VENDREDI 19 : **Cinéma**

MARS

- VENDREDI 4 : **Cinéma**
 SAMEDI 5 : **Elections des Ambassadrices Comité des Fêtes**
 LUNDI 7 : **Bal**
 VENDREDI 18 : **Cinéma**

AVRIL

- VENDREDI 1ER : **Gala de danse EMDI**
 LUNDI 4 : **Bal**
 VENDREDI 8 : **Don du sang + Cinéma**
 MARDI 12 : **Repas Générations mouvement de Nogent Le Bernard**
 VENDREDI 15 : **Cinéma**

- SAMEDI 16 ET
 DIMANCHE 17 : **Théâtre "Les Tréteaux de Malestable"**
 VENDREDI 29 : **Spectacle de musique EMDI**

MAI

- LUNDI 2 : **Bal**

JUIN

- VENDREDI 3 : **Chorallèges**
 SAMEDI 4 : **Repas Ecole de Foot**
 LUNDI 6 : **Bal**
 SAMEDI 11 : **Spectacle de danse Ecole de danse de Soulligné Sous Ballon**
 SAMEDI 18 ET
 DIMANCHE 19 : **Spectacle de danse EMDI**
 SAMEDI 25 ET
 DIMANCHE 26 : **Gala de danse Etoile de Martine**
 MARDI 28 : **Concert Ecole Élémentaire**

ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

LE 20 JUIN 2015
Eric BUISSON et Isabelle MILCENT
 LE 20 JUIN 2015
Jérémy JARDIN et Séverine HOU
 LE 04 JUILLET 2015
Florian BLANCHARD et Mathilde LECOMTE-BLONDEL
 LE 04 JUILLET 2015
Patrice RÉGNIER et Patricia DOUARCHE

LE 25 JUILLET 2015
Alexandre BRILLANT et Natacha CRESPO
 LE 08 AOÛT 2015
François LABORDE et Julie RAT
 LE 29 AOÛT 2015
Roland BRUNETEAU et Martine LACROIX
 LE 12 SEPTEMBRE 2015
Patrice MORISSE et Chantal FOREST
 LE 12 SEPTEMBRE 2015
Cyril FONTAINE et Claudine LIGER

LE 10 OCTOBRE 2015
Frédéric PÉRAUBE et Charlotte GIULIANI
 LE 07 NOVEMBRE 2015
Patrice MALHERBE et Véronique BEHIERS
 LE 19 DÉCEMBRE 2015
Olivier ROBINEAU et Aline HESNAULT

A TOUS, NOUS SOUHAITONS NOS VŒUX DE BONHEUR !

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

- **Louise DAVID**
 NÉ LE 27 JUIN 2015
 - **Gabriel GOUHIER**
 NÉ LE 06 JUILLET 2015
 - **Mathys GARRY**
 NÉ LE 10 JUILLET 2015
 - **Janelle PRUGNAUD**
 NÉE LE 26 JUILLET 2015
 - **Ethan BLETTERIE BOUVET**
 NÉ LE 29 JUILLET 2015
 - **Kailya COURTONNE**
 NÉE LE 07 SEPTEMBRE 2015
 - **Amélie ZAITOUNE**
 NÉE LE 12 SEPTEMBRE 2015

- **Enoa CHOLIERE**
 NÉE LE 13 SEPTEMBRE 2015
 - **Tiago THEETTEN DE SOUSA**
 NÉ LE 27 SEPTEMBRE 2015
 - **Naël DUBOS BOUYER**
 NÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015
 - **Lola HOULOU**
 NÉE LE 05 OCTOBRE 2015
 - **Léo DUVAL**
 NÉ LE 13 OCTOBRE 2015
 - **Naïm LEMOINE**
 NÉ LE 14 OCTOBRE 2015
 - **Thibault LACROIX**
 NÉ LE 23 OCTOBRE 2015

- **Arron LACROIX**
 NÉ LE 23 OCTOBRE 2015
 - **Sasha LAMBERT**
 NÉE LE 07 NOVEMBRE 2015
 - **Aline ROCQUIN**
 NÉE LE 10 NOVEMBRE 2015
 - **Marceau TROUILLET**
 NÉ LE 15 NOVEMBRE 2015

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE SUR TERRE !



BONNETABLE POINT COM

Mairie de Bonnetable

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable

Tél : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

